

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT**

Le huit février deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Nadine MAGY, Elodie MARTIN, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

**EXCUSEE :** Béatrice DUFOUR

Elodie MARTIN a été élue secrétaire de séance.

## **2011 – 024 : ELECTION DU 9EME VICE PRESIDENT**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Suite à l'intégration de la commune de Saint-Paul, Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'élire un 9<sup>ème</sup> vice-président.

Paul DUCHEZ se déclare candidat.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### **Premier tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

Paul DUCHEZ : 31 voix, (trente et un)

Paul DUCHEZ, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Neuvième vice - président, et a été immédiatement installé.

Paul DUCHEZ a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 février 2011

Certifié exécutoire

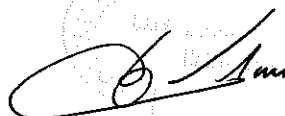
Reçu à la Préfecture

le : 15 . 02 . 2011

Publié ou notifié

Le : 09 . 02 . 2011

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Election du 9eme vice Président

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/02/2011

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/02/2011

---

**Numéro de l'acte :** 2011-024 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20110208-2011-024-DE

---

**Date de décision :** 08/02/2011

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.1. Election executif